



MAIRIE  
Le Clos Faure  
38330 Saint-Ismier  
Tél : 04.76.52.25

## DOSSIER DEMANDE DE SUBVENTION 2026

### Formulaire unique

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1 et 10  
Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Fréquence-référence	Objet
<input type="checkbox"/> Première demande	<input type="checkbox"/> Fonctionnement
<input type="checkbox"/> Renouvellement	<input type="checkbox"/> Projet/action

- Pour les demandes de subvention de fonctionnement, veuillez remplir les pages : 2 à 4 et la page 8.
- Pour les demandes pour un projet spécifique, veuillez remplir les pages : 2 à 3 et de 5 à 8.

Le dossier est à accompagner des pièces administratives listées ci-dessous :

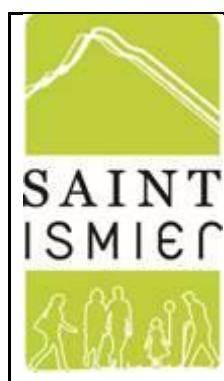
**Première demande** : (cocher les cases des documents joints)

- Le compte de résultat et le bilan N-1,
- Le budget prévisionnel,
- Le compte-rendu de votre dernière AG et les membres de votre bureau,
- Les statuts de votre association,
- Un RIB.

**Renouvellement** : (cocher les cases des documents joints)

- Le compte de résultat et le bilan N-1,
- Le budget prévisionnel,
- Le compte-rendu de votre dernière AG et les membres de votre bureau.
- Si changement, les nouveaux statuts de votre association,
- Si changement, le nouveau RIB.

Veuillez le retourner à l'autorité administrative suivante :



Mairie de Saint-Ismier  
Le Clos Faure  
38330 Saint-Ismier  
04-76-52-92-74

Affaire suivie par Béatrice  
DENISE  
Vie associative  
[association.mairie@saint-ismier.fr](mailto:association.mairie@saint-ismier.fr)

## 1. Identification de l'association

1.1. Nom - Dénomination :

1.2. Sigle de l'association :

1.3. Site web :

1.4. Numéro Siret : |\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|

1.5. Adresse du siège social :

Code postal :

Commune :

Commune déléguée le cas échéant :

1.6. Adresse de gestion ou de correspondance (si différente) :

Code postal :

Commune :

Commune déléguée le cas échéant :

1.7. Représentant-e légal-e (personne désignée par les statuts)

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

1.8. Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

## 2. Relations avec l'administration

**Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ?**  Oui  Non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément :	attribué par	en date du :

**L'association est-elle reconnue d'utilité publique ?**  Oui  Non

Si oui, date de publication au Journal Officiel : |\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|

**L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ?**  Oui  Non

### 3. Rapport annuel d'informations sur l'association

			REPONSES
EFFECTIF ET DOMICILIATION ADHERENTS	Commune	0-18 ans	
		18 et +	
	SIZOV (Bernin/Biviers/Montbonnot/Saint-Nazaire-les-Eymes)	0-18 ans	
		18 et +	
	Hors Commune et SIZOV	0-18 ans	
		18 et +	
MEMBRES ACTIFS	Nbre	Bénévoles	
		Employés	
RESSOURCES	Montant Côtisation	Saint-Ismier	
		Extérieur	
	Tarifs moyen activités ou cours	Saint-Ismier	
		Extérieur	
AVANTAGE EN NATURE	Avantage en nature	Coût des salles	
Implication Vie locale	Nbre évènements locaux	Commune	
		SIZOV	
		Hors commune ou SIZOV	
	Mutualise les locaux et le matériel	oui/non	
	Mutualise actions avec d'autres asso	oui/non	
Valorisation citoyenneté	Accueil personnes porteuses handicap	Nbre	
	Actions et pratiques citoyennes ("vivre ensemble")	ENUMERATION DE QUELQUE EXEMPLES	Ex : fait respecter l'usage des biens communaux, des consignes de sécurité, respect des règles de vie...
	Actions développement durable	ENUMERATION DE QUELQUE EXEMPLES	Ex : engagement à éteindre les salles, surveiller l'usage du chauffage...
Objectifs 2024	Projets (descriptions succinctes)		

## 4. Budget<sup>1</sup> prévisionnel de l'association

Année 2025 ou exercice du ..... au .....

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
<b>60 - Achats</b>	0	<b>70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	
Achats matières et fournitures		<b>73 – Dotations et produits de tarification</b>	
Autres fournitures		<b>74 – Subventions d'exploitation<sup>2</sup></b>	0
		État : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
<b>61 – Services extérieurs</b>	0		
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil(s) Régional(aux)	
Documentation			
<b>62 – Autres services extérieurs</b>	0	Conseil(s) Départemental(aux)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publications			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
Services bancaires, autres			
<b>63 – impôts et taxes</b>	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (Caf, etc. Détailler)	
<b>64 – Charges de personnel</b>	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc...)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
<b>65 – Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 – Autres produits de gestion courante</b>	0
<b>6531 – Indemnités</b>		756. Cotisations	
		758 Dons manuels - Mécénat	
<b>66 – Charges financières</b>		<b>76 – Produits financiers</b>	
<b>67 – Charges exceptionnelles</b>		<b>77 – Produits exceptionnels</b>	
<b>68 – Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées</b>		<b>78 – Reprises sur amortissements et provisions</b>	
<b>69 – Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés</b>		<b>79 – Transfert de charges</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	0	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	0
<b>Excédent prévisionnel (bénéfice)</b>		<b>Insuffisance prévisionnelle (déficit)</b>	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE <sup>3</sup>			
<b>86 – Emplois des contributions volontaires en nature</b>	0	<b>87 – Contributions volontaires en nature</b>	0
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 – Dons en nature	
<b>TOTAL</b>	0	<b>TOTAL</b>	0

Projet n°

<sup>1</sup> Ne pas indiquer les centimes d'euros

<sup>2</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

<sup>3</sup> Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n°99-01, prévoit à minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat ; voir notice

## 5. Projet – Objet de la demande

Remplir un « rubrique 6 – objet de la demande » (3 pages) par projet

Intitulé :

Objectifs :

Description :

**Bénéficiaires :** caractéristiques sociales dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

## 6. Projet – Objet de la demande (suite)

Territoire :

Moyens matériels et humains (voir aussi « CHARGES INDIRECTES REPARTIES » au budget du projet) :

**Nombre de personnes**

**Nombre en ETPT**

Bénévoles participants activement à l'action/projet salarié(e)s	
	Dont CDI
	Dont CDD
	Dont emplois-aidés <sup>4</sup>
<b>Volontaires (Services Civiques...)</b>	

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutement pour la mise en œuvre de l'action/projet ?

oui       non      Si oui, combien (en ETPT) : .....

Date ou période de réalisation : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date. **Au** Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Évaluation : indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus

<sup>4</sup> Sont comptabilisés comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénéficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adultes-relais, emplois tremplin, postes FONJEP, etc ...

## 7. Budget<sup>5</sup> du projet

Année 20..... ou exercice du ..... au .....

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
<b>60 - Achats</b>	0	<b>70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de</b>	
Achats matières et fournitures		<b>73 – Dotations et produits de tarification</b>	
Autres fournitures		<b>74 – Subventions d'exploitation<sup>6</sup></b>	0
<b>61 – Services extérieurs</b>	0	Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités	
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil(s) Régional(aux)	
Documentation			
<b>62 – Autres services extérieurs</b>	0	Conseil(s) Départemental(aux)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publications		-	
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
Services bancaires, autres			
<b>63 – impôts et taxes</b>	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (Caf, etc. Détailler)	
<b>64 – Charges de personnel</b>	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc...)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
<b>65 – Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 – Autres produits de gestion courante</b>	0
<b>6531 – Indemnités</b>		756. Cotisations	
		758 Dons manuels - Mécénat	
<b>66 – Charges financières</b>		<b>76 – Produits financiers</b>	
<b>67 – Charges exceptionnelles</b>		<b>77 – Produits exceptionnels</b>	
<b>68 – Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées</b>		<b>78 – Reprises sur amortissements et provisions</b>	
<b>69 – Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés</b>		<b>79 – Transfert de charges</b>	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	0	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	0
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE<sup>7</sup></b>			
<b>86 – Emplois des contributions volontaires en nature</b>	0	<b>87 – Contributions volontaires en nature</b>	0
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 – Dons en nature	
<b>TOTAL</b>	0	<b>TOTAL</b>	0

La subvention sollicité de ..... €, objet de la présente de mande représente ..... % du total des produits du projet (montant sollicité/total du budget ) x 100

<sup>5</sup> Ne pas indiquer les centimes d'euros

<sup>6</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

<sup>7</sup> Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice

## 8. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

**Je soussigné(e), (nom, prénom) :**

**représentant(e) légal(e) de l'association :**

*Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les deux signatures : celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter) lui permettant d'engager celle-ci<sup>8</sup>*

**Déclare :**

- que l'association est à jour de ses obligations administratives<sup>9</sup>, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondant) ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la [Charte des engagements réciproques](#) conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux, et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières, -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours)<sup>10</sup> ;

- inférieur ou égal 500 000 euros  
 supérieur à 500 000 euros

- demander une subvention de :

..... **€ au titre de l'année ou exercice 20**

- Que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association (joindre un RIB).

Fait, le

à

<sup>8</sup> « Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation de mandataire. Article 1984 du code civil »

<sup>9</sup> Déclaration de changement s de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations – préfecture ou Sous-préfecture.

<sup>10</sup> Conformément à la circulaire du Premier Ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission Européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) n° 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides des minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 140/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides de minimis.